

31 juillet 1715
N° 552

31 juillet 1715

Inventaire de

Chs. Boyer

Margte. Vannier

Le Roy Maitre Escol. Com. pour de la dite
 un ^{meuble} ~~meuble~~ ^{meuble} de Charles Boyer
 habitant du village de St. Romain par le
 Charles de St. Romain tout en sous-soustraction
 de la Communauté de biens qui a été entre
 lui et deffunte Marguerite Vannier sa femme
 que Comme. tutelle de. Enfant mineur Thier
 de leur mariage et en la dite Charge par
 acte de la pruesle. de la ville de quibaudate
 de vingt deux. de ce mois, Et en presence
 de Jean Vannier, avec de. dit mineur et leur
 tuteur et en la dite Charge par le
 même acte pour la Conservation des droits
 des dit mineur et de tout autres qui appartiennent
 par le de Jean de sejour, Jacques le pere habitant
 le dit appelle pour a elle par nous et
 de l'ordonnance Royal de la dite pruesle
 procédé a l'enumeration et description des biens
 meubles, immeubles, titres, papiers et enseignes
 dépendant de la Communauté qui a été entre
 ledit Boyer et la dite deffunte femme, en la
 maison et demeure, audit lieu de St. Romain au
 maintenant comme tout porte et lesquels nous
 ont été vus et en l'ordonne par le dit
 Boyer appelé. le tout par les fait entre
 nous et de les ^{represente} ~~represente~~ ^{represente} par nous en l'ordonne
 sur Collier ou nous sur les papiers de. droits et les
 expéditions et données a entendre les quels biens
 et meubles ont été vus et estimés par Jean
 Bedout, et Jacques Fochet habitant du dit lieu
 et par les parties lesquels ont promis en
 leur noms et Contours de bien faire l'adite
 pruesle. après l'ordonne par nous fait entre nous
 nous le tout a leur Table. Matiers la Cité

BOYER

y Campfire. ce qui ont parvenu au point en fait
 et ont les dits, les piraies et le dit
 Bedouard de volants l'agne et ont les autres
 L'homme, de l'air ne L'homme L'homme de ce
 enquis L'homme de ce

Francois Bedard Du L'homme de ce

- N. M. deux petits Pochet de fer L'homme de ce 15
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 20
- une autre L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 6
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 14
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 4
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 4
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 12 10
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 2 5
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 15
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 6
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 10
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 10
- une petite L'homme de ce L'homme de ce L'homme de ce 10

une vieille de l'ormes estimee quart
 livres Cy - - - - - 14
 une vieille de l'ormes et l'ormes quatre livres et deux autres
 estimees quarante sols piece fait huit livres et
 une vieille hache a docteur vieille Catter estimee
 quarante sols Cy - - - - - 2
 Une hache a bachees estimee trois livres et
 un autre estimee plus fait huit livres 13.
 Deux haies estimees le tout ensemble dix livres
 Cy - - - - - 10
 Une telle estimee cinquante sols Cy - - 2 10
 trois faucilles pedantier estimees le tout ensemble
 Cinq sols Cy - - - - - 5
 Une vieille faucille avec son arceau et sa serue
 estimee quatre livres Cy - - - - - 4
 une paire de haies a charrette avec les frettes
 estimees dix livres Cy - - - - - 30
 une vieille Charrue de bois estimee soixante
 et dix livres Cy - - - - - 70
 Deux vieux charrons une vieille aratoire une paire
 de traits une hache le tout estimee ensemble
 quatre livres Cy - - - - - 15
 un ven a venner estimee huit livres et 8
 une vieille Cuisse estimee trois livres et 3
 une vieille paire de traits estimee quarante livres
 des levailles et un aratoire estimee le tout ensemble
 Cinq sols Cy - - - - - 5
 une hache estimee quatre sols Cy - - - 10
 une charrette estimee trois livres Cy - 3
 un faulx de bois ou quatre pieds et deux de laiton
 estimee quatre livres et 15
 une hache de bois de pin estimee quarante
 livres livres Cy - - - - - 3
 Et a l'equil des linges et hardes a l'usage de

Dit talens il est le Comencement du Comencement de
Dit Lubron talens qui ne seroit pour estimer
non plus que ceux des dits marchans Les uns
apportant les autres
une sac a sucre pour estimer vingt
une lampe de fer estimer quarante sols
Cy

Deux cents a seller estimer les deux ensemble
quatre livres Cy - - - - - 15.

Un set de plume Comencement de la ville estimer
le tout ensemble quarante deux livres 80
avec une paire de bras
une vieille huelle avec une autre estimer les
deux ensemble trois livres Cy - - - - - 3.
un Coffre de bois de pin sans clef estimer six
livres Cy - - - - - 6.

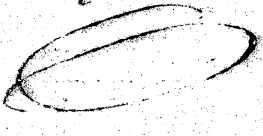
Il a regard des linges et hautes qui ont été prouvé
estre a l'usage de table deffente a été Comencement
qu'ils ne seroit pour estimer estant le tout
destiné pour l'usage des dits marchans au lieu de
qu'on peut les trois Chaires en parties estimer
vingt cinq sols pour tout le 1^{er} de trois livres
frais de Salt Cy - - - - - 3 15.

une vieille huelle estimer vingt sols Cy

Tout les bestiaux
Le 1^{er} M^l une queue de boeuf de venant sous
pied d'acier long de quinze Cinqans estimer
deux cent cinquante livres Cy - - - - - 250

une vieille roche aye de dix ans estimer
Cinquante livres Cy - - - - - 50

Deux autres aye de quatre ans estimer pour une
vingt livres pour tout cent cinquante 160



une. livre pour un denier estimer. Cinqante
 livres Cy - - - - - 50
 trois livres de l'année. estimer tout ensemble
 Cinqante livres Cy - - - - - 50
 une. livre et un gros de l'année. estimer.
 quinze livres pour tout l'année. livres 30.
 Deux. Coches estimer vingt livres pièce fait
 quarante livres - - - - - 40
 Deux pates estimer quarante livres pièce. fait
 quatre livres Cy - - - - - 4
 Une. Canale sans poil rouge. agee. de quinze
 Cinqans estimer avec. son portain. l'année
 dix livres Cy - - - - - 70.

Tout Les Travaux

Le 15^e jour d'une terre. Sebe et Sebe. audit lieu
 de St. Roman contenant trois arpents de fronce
 et vingt de profondeur. Joyant au l'ancien
 francois. l'édit au nom de la venuedit. l'année
 sur laquelle il y a environ trente cinq arpents de
 terre. en vallon. en la Charrie. et vingt trois
 arpents de l'œuvre. de piquets. et sur laquelle
 tout le grain perdant par les racines. Consistant
 en l'œuvre. vingt arpents de bled fronce. -
 Six. arpents d'œuvre. trois arpents de pois
 et deux arpents de lin. de tous les grains
 et pour. et le dit. l'œuvre. Le en l'œuvre de vendre l'œuvre
 et pour. les racines et l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre.
 et sur laquelle terre est l'œuvre. l'œuvre.
 maintenant. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre.
 le milieu. le tout. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre.
 de l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre.
 l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre.
 stable. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre. l'œuvre.



Table des Livres neant

Sont les livres suivants,

Le Roy, & la Somme de Carl Luviera Jacques
Le livre pour achat de biens Cy - - - 100.
à Pierre de la Roche & qu'on le livre pour une
année de vente du sort principal de la Somme de
quatre. Cent livres pour le prix de la acquisition
de la terre Cy devant mentionnée. Cy - - - 75.
à l'Hotel Dieu de Quebec quatre vingt livres pour
lots de ventes de laditte terre Cy - - - 80.
à la Succession de Sr. Motin Chirurgien vende
deux livres pour médicament quil a fournis à
laditte deffunte Cy - - - 32.
à Pierre Pavin foyeur de neuf livres cinq sols
pour arranges Cy - - - 5.
à Francois Bedard quatre livres Cy - - - 4.
à Joseph Frelaud pour vingt et vide livres pour
argent prêté. Cy - - - 25.

Sont les titres et papiers

Un titre en papier de Coutrac de vente de
de concession faite par les dames religieuses
Hospitalieres de Quebec à Martin de la Roche
habitant en la ditte Ville St. Roman de
trois arpents de front et vingt de profondeur
passé devant feu Bequet not. le 22^e octobre 1681.
Celle - - - - - C.

Autre qualle en papier de Coutrac de vente de
ditte terre par Hon. Bertrand et sa femme et
Claude du Breuil. Passé devant feu M. Francois
Goussier not. le 27 octobre 1686. Celle B.

Autre qualle en papier de vente de la mesme terre
par Claude du Breuil à Pierre de la Roche
devant le dit S^r Goussier. le 15 Janvier 1702. Celle C.

Autre qualle en papier de Coutrac de vente de

l'édicte leue. par le dit ancleur a Charles Boyer
passé devant le dit feu Sr. Guespi. le 3^e
octobre 1707. Cotte - - - - - D.

Laee de la pvenable de quier par lequel le
dit Boyer est élu tuteur de ses enfans et ledit
vostre lue subroge tuteur du 22^e de ce
mois Cotte - - - - - L

Tous lesquels effets ^{et} mentionnés au present
inventaire que ledit Boyer a dit et sur tout
ce qui depend de la Communauté qui est en luy
et sa dite defunte femme. et ce qui peut estre
presentement en sa Connaissance avec promesse
qu'il n'a fait quil ne se trouve encore quelque
chose de la decance. Et tous lesquels effets luy
ont esté baillés en sa possession du consentement
du dit subroge tuteur a la charge par luy de
les représenter ou leur valeur a qui il
appartendra fait et aveu le audit Sr. Roumain
le jour et au luy dits et ont ledits bedant
luy signé et notaire. signé et ont les autres
Susnommés déclaré ne. Roumain signé de ce
enquis suivant l'ordre

François Bedant Jean desepine

Du Crand